



L'ÉCHO DES DIFFÉRENCES





Hubert Barthélémy
Président de
l'APAJH Haute-Vienne

ÉDITO



L'APAJH HAUTE-VIENNE FÊTE SES 50 ANS !

L'APAJH 87 a été créée en 1973 à l'initiative de la MGEN 87 (Mme Jeanine LHOMOND) appuyée par l'APAJH nationale. D'abord comité départemental, l'association a ensuite été créée en tant que telle.

Pourquoi ce mouvement a-t-il été créé ? d'abord du déficit des structures face aux besoins immenses des personnes en situation de handicap insatisfaites que ce soit dans l'école, dans le monde du travail, ou des lieux de vie adaptés.

Les citoyens engagés qui ont réussi à créer l'association, aidés et soutenus par des parents sans solutions, se sont appuyés sur des valeurs : la laïcité, la citoyenneté et la solidarité. Ces valeurs sont essentielles et fondamentales ; quand nous devons prendre des décisions, elles nous inspirent toujours et nous guident au quotidien.

L'inclusion récemment mise en avant a été un fil rouge permanent pour orienter l'action. Pour nous, il est essentiel que la société dans toutes ses composantes doit s'adapter pour accueillir les personnes en situation de handicap et lever toutes les barrières qu'elles doivent surmonter encore pour juste vivre comme tout à chacun.

Ensuite, ce sont bien sûr les cadres et les salariés qui assurent l'accompagnement qui ont permis de construire pierre après pierre nos divers services.

Toutes ces évolutions sont dues au travail collectif et participatif des professionnels et des administrateurs qui peuvent exprimer des idées, les partager, construire des scénarii, rechercher des financements et les mettre en œuvre.

Nous sommes reconnus pour nos capacités à innover et à maîtriser la qualité de nos prestations. Continuons...

Quelle belle histoire !

Quel honneur, quel plaisir d'être membre de cette chaîne humaine qui a porté au fil des années bien des projets et apporté à nos concitoyens en situation de handicap un lieu de vie, un lieu d'éducation, un travail ou des activités de vacances et de loisirs qui leur faisaient défaut.

Au fil des pages qui suivent, vous découvrirez comment le puzzle de l'APAJH 87 d'aujourd'hui s'est constitué et les actions qui nous caractérisent.

SOMMAIRE

● Pôle Éducation Formation	PAGE 03
● Pôle Travail	PAGE 06
● Remontons le temps	PAGE 08
● Pôle Multi-handicap	PAGE 10
● Pôle Insertion Culturelle et Sportive	PAGE 13
● Le siège	PAGE 16

PÔLE ÉDUCATION FORMATION

LE PEF : UNE RÉPONSE MÉDICO-SOCIALE AUX PLUS PRÈS DES BESOINS DES JEUNES

Lascaux ! C'est comme ça qu'on appelle l'I.M.E. depuis qu'en 1969, l'APEED, association de familles, a créé dans cette grande propriété de Saint Laurent les Eglises, un I.M.Pro pour 54 internes de 14 à 20 ans. À l'époque, les jeunes habitaient loin de leur domicile et on attendait de l'I.M.E qu'il permette, en se substituant parfois à la famille, une prise en charge quasi permanente.

En 1981, des difficultés de gestion compliquent le fonctionnement de ce qui est devenu un I.M.E de 80 jeunes à partir de 12 ans. Sollicité par l'éducation nationale et la DDASS, le conseil d'administration de l'APAJH 87, présidé par Daniel Nouaille, accepte le défi. Conservant le directeur, Gérard Roumilhac, le chef de service Marc Agard, et l'économiste, Jean Delhumeau, il rétablit la confiance par deux axes principaux : rénovation d'un internat conforme à la vie des adolescents et présence systématique d'un représentant de l'association (le secrétaire général J-F. Roulon) dans la gestion du comité d'entreprise et de l'instance des délégués des personnels.



Carte postale des années 60

DE L'INTÉGRATION À L'INCLUSION : DE NOMBREUX PROJETS D'OUVERTURE DE L'IME SUR LA CITÉ

HÉBERGEMENT ● ● ●

En 2016, l'évolution de la demande des familles et des tutelles amène l'inversion du rapport internat/semi-internat. De 8, puis 16 en 1992, les semi-internes sont 30 en 1999, 45 depuis 2016. En parallèle, depuis 1993, un service d'accueil à caractère familial permet d'héberger certains jeunes dans des familles spécialement recrutées pour leur capacité éducative.

Dans le même temps, délocalisation progressive de l'hébergement en dehors de l'I.M.E, pour aboutir, en 2019, à la suppression complète de l'internat sur le site de Lascaux au profit de :

- À Ambazac : 2 appartements en 1984 (6 filles) et en 1985 (6 garçons), un T3 en 2017, une maison pour 6 jeunes 2019.
- À Limoges, en 2000, une maison pour éviter de longs transports, à 6 jeunes scolarisés dans la ville. Puis, Studio aux Coutures pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie en hébergement. Aujourd'hui, une maison Rue Montaigne et un T1, rue Messonier.

Ouverture sur son environnement, mais aussi développement de l'autonomie par l'utilisation des transports en commun, la gestion de petites sommes d'argent, au sein de cellules au profil plus « familial », par le travail des éducateurs, d'une maîtresse de maison et d'un veilleur de nuit.

SCOLARITÉ ● ● ●

L'APAJH 87 fait le choix de créer au sein de l'I.M.E, une école de statut privé non confessionnelle, sous convention avec l'éducation nationale, permettant plus de souplesse et d'autonomie de fonctionnement.

1993 : Signature de conventions avec les SEGPA des collèges de La Souterraine et Limoges : Calmette, Maupassant, Anatole France.

Dans ce cadre, les SEGPA de Limoges permettent d'accueillir des jeunes en intégration individuelle et/ou collective, en particulier au sein de leurs ateliers. Cela demande un vrai travail de logistique au plan des transports, mais là aussi, l'apprentissage de l'autonomie se développe dans l'utilisation des transports collectifs pour accéder à ces lieux scolaires.

Les Unités d'Enseignements Externalisée au Collège Maupassant à Limoges (1994), Ambazac (2013), puis LEP Jean Monnet (2015) permettent à une majorité de jeunes de poursuivre une scolarité aménagée dans un établissement scolaire ordinaire, avec l'enseignant de l'I.M.E. Ils profitent ainsi du droit commun de l'espace scolaire, (classe, cours de récré, restauration, C.D.I.) et, progressivement, des temps collectifs partagés (séjours extra-scolaires, USEP sport scolaire ...).



Construction des douches adossées à la salle de sports par les jeunes - 1980



Photo de rentrée de 1970

LE S.A.M : SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MOBILE ● ● ●

Il arrive que des jeunes fréquentant l'I.M.E depuis plusieurs années développent des postures de lassitudes, de résistance voire de rupture. Ce service nouvellement créé a pour but d'aider ces jeunes au plus près de leurs besoins par un accompagnement individualisé.

CITOYENNETÉ

Une personne en situation de handicap est un citoyen avant tout, elle détient des droits, des devoirs qui sont communs à chacun et chacune.

LA FORMATION PRÉ-PROFESSIONNELLE ●●●

Pour permettre de découvrir différents corps de métiers, de nombreux ateliers éducatifs ont existé sur le site Lascaux : travail du bois, maçonnerie, vannerie, horticulture, espace verts, petits élevages (lapins, volailles, moutons). Ceux-ci ont été fermés pour des raisons sanitaires. D'autres sont externalisés aux ateliers d'Ambazac, dédiés aux travaux d'entretien du linge, des locaux et à la confection des repas. L'accompagnement y est adapté aux jeunes moins autonomes avec un rythme de vie plus en phase avec leurs besoins.

En 2009, des ateliers hors murs (Gamm vert, CROUS, Espaces verts Ville de Limoges), permettent à nouveau d'ouvrir l'I.M.E sur l'extérieur, d'être en contact avec des professionnels en réelle situation de travail. D'autres se sont ajoutés pour diversifier l'offre de formation (Ex. restauration scolaire de Condat-sur-Vienne).



Une jeune en activité rotin



Équipe de foot de l'IME



Remise du prix national des écoles fleuries au Sénat

LE SESSAD

2007 : Création du SESSAD APAJH 87 (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), de 15 places allant jusqu'à 35 aujourd'hui. Une équipe pluridisciplinaire accompagne des jeunes élèves de 0 à 20 ans. Nouvelle façon de faciliter l'inclusion dans le milieu ordinaire, social et scolaire, aux plus près des besoins des jeunes et de leur famille.

En 2019, l'extension de 8 places aux 16/25 ans définit le nouveau SESSAD Pro, permettant l'accompagnement de jeunes dans le cadre de l'apprentissage et/ou du monde professionnel.

LA GENÈSE ● ● ●

Au début des années 2000, l'UGECAM gestionnaire du centre de convalescence de La Chênaie à Verneuil-sur-Vienne avec le soutien du maire sollicitent l'APAJH87 pour reprendre la gestion de l'activité blanchisserie installée dans ses locaux. L'intégration à l'association se fait le 1 octobre 2001 dans un premier temps sous forme d'« atelier protégé ».

Afin d'étendre l'activité à des tiers, il est décidé de sortir l'activité de La Chênaie. Avec le terrain fourni par la mairie, un projet de construction est lancé en 2002 sur la zone d'activités de Malevialle. Au 1er Janvier 2003, l'activité étant commerciale, la structure devient une SARL avec comme seul actionnaire l'APAJH87.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ● ● ●

Entre 2003 et 2011, l'activité se développe en blanchisserie bien sûr mais également avec des prestations de services auprès du Crédit Agricole en particulier.

En 2011, l'APAJH 87 anticipant de potentielles difficultés financières met fin au statut SARL.

Pendant 18 mois, une reprise en main par l'association est engagée sous la responsabilité de Jean-François Roulon administrateur bénévole. En janvier 2013, le statut d'entreprise adaptée est réactivé avec un chef d'atelier et un cadre à temps partiel à sa tête.



L'activité de la blanchisserie à l'Entreprise Adaptée de Verneuil-sur-Vienne



Galette des rois à l'Entreprise Adaptée en 2006

Depuis janvier 2023, la reprise de la blanchisserie de Châteauponsac va permettre de recruter 2 nouveaux salariés et d'augmenter de 20 % le chiffre d'affaires.



Équipe de la blanchisserie de Châteauponsac à l'ouverture

UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET SOLIDAIRE, ATTENTIVE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Si la majorité des salariés sont en situation de handicap permettant à la structure de bénéficier d'aides au poste, d'autres salariés ont été recrutés dans le cadre des emplois tremplin car éloignés de l'emploi.

Afin d'augmenter la capacité de traitement de linge, d'améliorer les conditions de travail, notamment le respect des chaînes sale/propre et réduire les chaleurs estivales, un projet d'agrandissement a été lancé et est opérationnel depuis l'été 2020.

La meilleure isolation des locaux, la pose de panneaux solaires sur le toit, l'utilisation d'une voiture électrique doivent permettre de réduire l'empreinte carbone de cette activité. Enfin, compte tenu des bons résultats financiers, l'association a décidé en 2020 de les partager avec les salariés sous la forme de prime annuelle d'intéressement.



Installation des panneaux solaires en 2020



L'agrandissement de l'EA a permis la conception d'un espace de repos et de convivialité

LAÏCITÉ

L'association s'engage à ce que ce principe fondateur de notre République soit respecté dans tous les établissements et services.

REMONTONS LE TEMPS

Création de l'APAJH Haute-Vienne

1973

Reprise de la gestion de l'IME

1982

Ouverture du service vacances

1978

Ouverture de l'appart de la MAS

Reprise de l'Entreprise Adaptée

1991

Inauguration de la MAS

2001

Création du service loisirs

2004

Création du service autisme

2006

2007

Ouverture du SESSAD

2010

Création du siège social



Participation de l'APAJH 87 à la randonnée de la Glanetaude

DES LOGOS POUR UNE HISTOIRE



Depuis 2017 :  **APAJH**

SOLIDARITÉ

Le caractère universel du handicap en fait l'affaire de la société toute entière, nous en sommes garant au plan local.

Création de l'Équipe Mobile Polyhandicap

Création du SESSAD PRO

2019



Sortie avec les chiens de traîneau à Chastreix (63)

Création du Groupe d'Entraide Mutuelle Autisme

2020

Ouverture de l'annexe de l'EA à Châteauponsac

2023

Avenir

Création de l'Équipe Mobile pour autisme

2017

2021

Création du dispositif Habitat Inclusif

Ouverture de l'Unité Résidentielle pour autistes sévères

Ouverture du Service d'Accompagnement Mobile

Construction service autisme

Construction unité résidentielle

PÔLE MULTI-HANDICAP

UNE LONGUE GESTATION

La première trace écrite date du Conseil d'administration de l'association du 4 mai 1981 dont le compte rendu mentionne un échange sur le fort besoin d'accueil pour des personnes en situation de « handicap lourd ». L'Assemblée Générale de 1981 a validé la création d'une commission sur le sujet. Cette commission a rencontré des parents, des professionnels, les organismes de tutelle et visité des MAS (notamment celle de l'APAJH Creuse) et commencé à réfléchir à un projet.

En janvier 1984, le principe d'un projet est validé après la proposition d'un terrain à Bosmie l'Aiguille ; confié à un architecte parisien, le Conseil d'Administration de novembre 1984 acte l'abandon du projet faute de financement suffisant.

LA CONCRÉTISATION DU PROJET

Quelques années passent, Daniel Nouaille, maire d'Aixe-sur-Vienne et président de l'APAJH 87, propose de donner un terrain sur sa commune. Après un premier appel d'offres infructueux, le projet est enfin lancé fin 1989 ; la gestion des travaux est confiée à Jean-Pierre Brunet. Son coût a été de plus de 13 MF dont 7 financés par emprunt.

Après le recrutement de la première directrice et des personnels (très majoritairement originaires d'Aixe), la MAS ouvre ses portes le 2 avril 1991, elle est inaugurée en présence du Secrétaire d'État (Monsieur Gillibert).

L'extension des places dédiées à l'autisme a commencé à partir de 2004.



Baptême de l'air pour quelques résidents de la MAS



Inauguration des bâtiments administratifs et de la salle des familles de la MAS



Journée sports et culture au parc du centre culturel Jacques-Prévert

INCLUSION

L'APAJH 87 agit et milite pour une société plus inclusive sur le plan éducatif, professionnel et social. Elle contribue au changement du regard de la société sur le handicap.

L'INNOVATION : UNE CONSTANTE DE L'AMÉLIORATION DES SERVICES

Depuis son origine, la maison d'accueil spécialisée d'Aixe-sur-Vienne a recherché à améliorer et proposer de nouveaux services pour satisfaire au mieux les besoins des résidents et de leurs familles.

DES PROJETS ADAPTÉS ● ● ●

On peut citer, en premier lieu, cette idée lumineuse de créer, en 2001, une annexe de l'institution dans un appartement de l'immeuble voisin. Situé au rez-de-chaussée avec une terrasse, il permet à 6 résidents plus autonomes, de vivre dans une ambiance plus familiale en partageant repas et vie commune. Tout en bénéficiant des services de la structure, il leur permet d'avoir une vie très proche de tout un chacun.

En second lieu, chaque famille peut accueillir à sa convenance, à son domicile, le résident de la MAS. Compte tenu de l'inoccupation de certaines chambres, l'association a proposé, avec l'accord des intéressés, à des familles en attente de places, des possibilités d'accueil temporaire. Si ces dispositions nécessitent quelques surcoûts de gestion, elles permettent de proposer des périodes de répit à quelques parents sans solution.



Inauguration de l'extension de la MAS en 2004 en présence du délégué interministériel Patrick Gohet



Fête des familles de la MAS en septembre 2019

DES PROJETS CERTIFIÉS ● ● ●

Un chantier important a été lancé afin de faire certifier la qualité des prestations de l'établissement.

Après deux années de travail en 2018 et 2019, la certification a été obtenue en mars 2020 pour l'unité autisme. Cette démarche a permis de progresser sur de nombreux domaines :

- uniformisation des pratiques à partir des recommandations (HAS),
- travail sur les comportements à problèmes,
- travail sur la maîtrise des traitements médicamenteux,
- travail avec les familles et proches aidants...

Le chantier est engagé sur les unités polyhandicap et la certification devrait aboutir dans les prochaines années.

DES PROJETS INNOVANTS ● ● ●

Enfin, l'innovation est aussi d'offrir de nouveaux services en dehors des murs de l'institution :

- l'équipe mobile autisme et l'équipe mobile polyhandicap qui prennent en charge la coordination du parcours d'usagers en recherche de solutions. Ces équipes permettent notamment d'apporter un soutien aux familles ou aux institutions qui ne disposent pas de compétences suffisantes ou ne connaissent pas toutes les ressources existantes sur le territoire. Elle permet aussi d'optimiser la gestion des places d'accueil temporaires.
- un service de logement inclusif qui permet d'accompagner 6 personnes autistes dans leur projet de logement.
- une équipe en charge de l'animation du groupe d'entraide mutuelle autisme.
- une équipe qui contribue à l'accompagnement d'autistes sévères. Compte tenu de la bonne prise en charge de 3 premiers usagers, nous avons été retenus pour créer une unité résidentielle dédiée. Accueillis de manière provisoire sur un site inadapté, le projet immobilier associé sera lancé dans les prochaines semaines.

Toutes ces évolutions sont dues au travail collectif et participatif des professionnels et des administrateurs qui peuvent exprimer des idées, les partager, construire des scénarii, rechercher des financements et les mettre en œuvre.



Tournage pour le film sur l'habitat inclusif de la Fédération en 2019



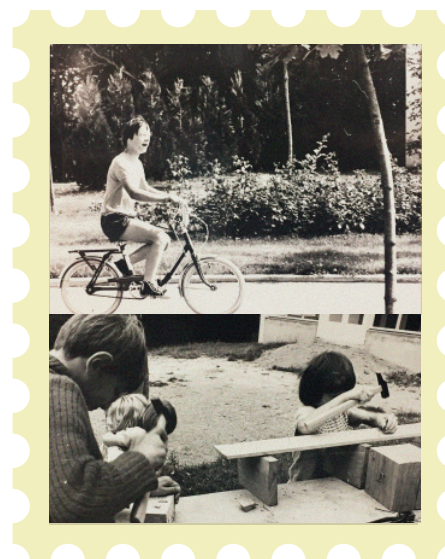
Les professionnels de l'unité résidentielle avec un résident

AU COMMENCEMENT...

De 1974 à 1976 Jean-François ROULON dirige des séjours de vacances de l'APAJH nationale. Ces séjours accueillent des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap venant de l'Adapéi d'Angers. En 1976, il intègre le conseil d'administration de l'APAJH 87, créée trois ans auparavant.

QUELQUES ÉTAPES IMPORTANTES

- 1976: Séjour de vacances APAJH nationale à Grancher (Guéret, Apajh 23)
- 1978: Séjour de vacances APAJH nationale à Hauteluce (Savoie, 9 adultes)
- 1979: Séjour de vacances APAJH nationale au Monteil au Vicomte (Alefpa 23). Dans le même temps, l'APAJH 87 se voit confier l'encadrement d'un petit groupe de 15 adultes dans le village vacances de Pierrefitte (Vassivière 23).
- 1980: L'APAJH 87, sollicite l'Apajh nationale, pour l'accompagnement de 7 adultes à Hauteluce. Le produit de ce séjour est acquis à l'APAJH 87. Le service vacances de l'APAJH 87 devient autonome. Ce service n'étant pas du secteur médico-social, il se réfère au secteur de l'économie sociale et solidaire.



Séjour à Hauteluce en 1978

Dès lors, le service vacances organise chaque année, un nombre croissant de séjours. Cette activité devenant de plus en plus lourde à gérer, va se professionnaliser.

- 1983: sur proposition de Daniel Nouaille, président de l'APAJH 87, Brigitte Guitard, militante et bénévole, est embauchée. Elle occupe divers postes et joue un rôle clé, aux côtés de Jean François ROULON, dans l'organisation des séjours de vacances.
- 2003: Corinne Bouysse, salariée de l'IME, est nommée responsable du service vacances et deux ans plus tard, Stéphanie Moreau (actuelle responsable du service), devient son assistante. Le nombre de séjours organisés à cette période franchit la barre des 20 et continue sa progression.

PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE

La personne en situation de handicap est d'abord une personne. Elle est citoyenne à part entière. L'APAJH 87 défend et représente les personnes en situation de handicap, et/ou leurs familles.

LE SVL A BIEN GRANDI...

- 2005: Une date clé en matière d'organisation de séjours de vacances pour personnes en situation de handicap. La loi encadre désormais cette activité.

Le service vacances de l'APAJH 87 s'organise afin de respecter la réglementation tout en continuant d'être au plus près des souhaits des vacanciers mais aussi des partenaires (familles, établissement).

Un dossier d'inscription ainsi qu'un dossier médical ou encore des informations pratiques sont insérés dans le traditionnel et incontournable catalogue des vacances APAJH.



Les catalogues des vacances APAJH 87



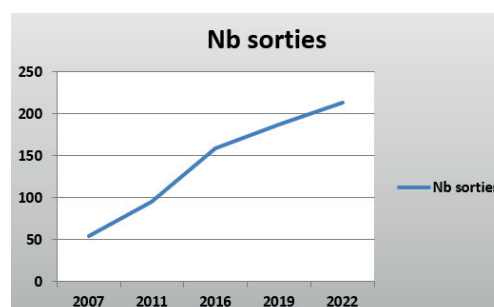
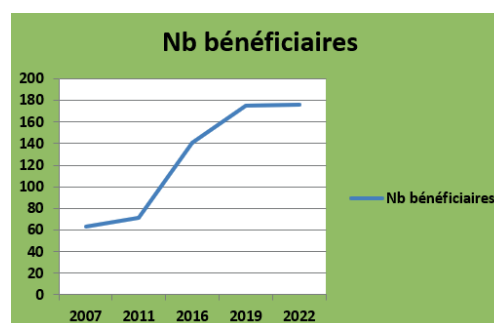
Séjour au lac de Vassivière en 1998

Par ailleurs, le duo "Corinne-Stéphanie" initie le séjour inter-établissements qui associe du personnel des établissements et des animateurs APAJH. Ces séjours seront désormais organisés chaque année à la demande des établissements. Ce sont également des séjours répondant aux contraintes d'autonomie des personnes accompagnées qui voient le jour (Autonomes, semi-autonomes...).

LE SERVICE LOISIRS

- 2006: "Naissance" du service loisirs.

Le service que l'on nomme désormais SVL (service vacances et loisirs) organise plusieurs sorties à thèmes (restaurant, bowling, cinéma...). C'est quatre sorties par mois pour commencer qui sont ouvertes à tous les adhérents qu'ils soient en établissement, chez leurs parents ou vivant seuls. Elles rencontrent immédiatement un franc succès qui ne se démentira plus.



En 2010, suite à la nomination de Corinne au poste de Directeur Général de l'Apajh87, Stéphanie se voit confier la responsabilité du service et sera aidée dans sa tâche par Marie Lacroix qui intégrera le service. L'offre de séjours se diversifie: séjours à l'étranger, séjours à thèmes, lieux divers (gîtes, mobilhomes en camping).

- 2015: La réglementation se renforce et les organismes sont désormais soumis au respect de deux conditions: D'être détenteur d'un agrément "vacances adaptées organisées" (DRJSCS) et de déclarer les séjours de vacances qu'ils organisent (DDCS).

Le SVL s'adapte et met en place des formations internes pour ses animateurs et responsable de séjours. La réglementation, la sécurité des personnes, la santé et le bien-être sont autant de thèmes abordés au cours de ces formations.

- 2017: Achat d'un gîte à la ferme à St Clément en Corrèze.

Outre les séjours à la semaine habituels, c'est le début des séjours courts (3 jours sur un WE par ex.). Une fois encore le SVL s'adapte et donne une possibilité d'évasion aux budgets les plus modestes.

UNE CONSTANTE ÉVOLUTION

- 2019: Le SVL rencontre toujours un vif succès auprès de nombreux adhérents.

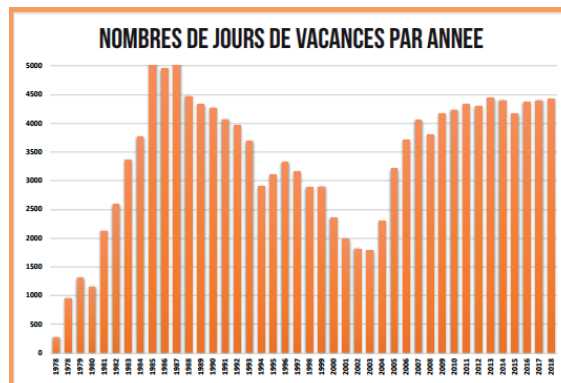
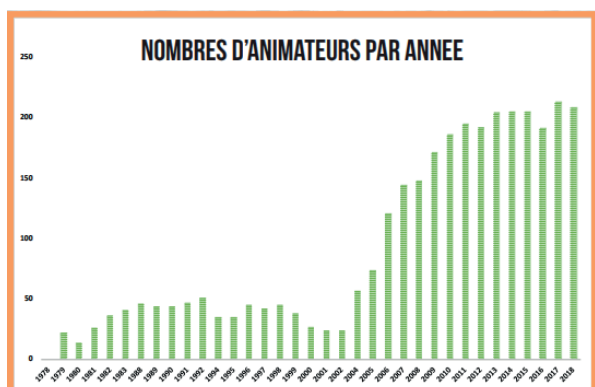
De 9 vacanciers lors du premier séjour à Hauteluce, le Service vacances accompagne désormais près de 600 personnes sur plus de 4000 journées vacances. Le service loisirs ne cesse de progresser et ses 170 adhérents fidèles se répartissent sur plus de 200 sorties annuelles.



Inauguration du gîte à Saint-Clément



Des vacances toujours dans la joie et la bonne humeur



SIÈGE

LA CRÉATION DU SIÈGE AU 40 RUE RHIN ET DANUBE

Tout est parti du lancement d'une démarche organisationnelle lancée par le Président de l'époque Michel Vaillant, sous l'insistance pressante de la DDAS. Cette tâche lancée en 2008 est confiée à Michel Foussette dont c'est le métier.

Après une étude des différentes composantes de l'APAJH87, il propose une nouvelle organisation des établissements et services, qui est approuvée par le Conseil d'Administration.

Lors d'une réunion dans les locaux de la DDAS, en octobre 2008, les deux Michel vont présenter à la Directrice leur projet, où il est question de la mise en place de la nouvelle structure et de la création d'un nouveau siège social. Lors de cette entrevue, il est décidé après approbation du projet, qu'un Directeur Général sera recruté. C'est ainsi que Corinne BOUYSSSE est proposée pour occuper ce poste.

La nouvelle structure prévoit le regroupement des fonctions support (Ressources Humaines, Comptabilité, Moyens Généraux, Informatique), dans un nouveau Siège. Sans oublier le Service Vacances qui se trouve à l'étroit.

La recherche de nouveaux locaux est très vite engagée, et une opportunité se présente avec l'OPHLM qui réhabilite deux immeubles en bureaux Rue Rhin et Danube à Beaubreuil. On nous propose un étage entier de plus de 300 m². Nous qui étions dans une quarantaine de m² rue Charles Sylvestre, cela fait rêver.

La décision est vite prise et suivie par la tutelle. Nous allons déménager.

Après quelques légers travaux d'aménagement, le transfert a lieu en mars 2009 pour la plus grande satisfaction des utilisateurs.



Photo prise par Le Populaire lors du déménagement du siège



Document imprimé avec le concours
de l'entreprise citoyenne **Crédit Agricole Centre Ouest**
Impression CRCO 391 007 457 RCS Limoges



www.apajh87.fr



APAJH Haute-Vienne



APAJH Haute-Vienne

APAJH HAUTE-VIENNE

Tél. 05 55 37 62 86
Email - siege@apajh87.fr

Siège social - 44, rue Rhin et Danube
87280 Limoges